Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260706-2026_083-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six et six juillet à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 14

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, BRUAND Christophe, BAUDUCEL Alice, CONNAN Fabien, GOLTZ Virginie, JAFFRÉ Violaine, HERVÉ Patrick, LABBÉ Sophie, LE CORNEC Vincent, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, OLLIVIER Morgane et TURPIN Alexandre.

Absents excusés : Jean-Marc GUILLOT

Le Conseil nomme Sophie LABBÉ en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-083
AFFAIRES COMMUNALES
DESIGNATION REFERENT STRATEGIE FAMILLES 2026-2030

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de l'adoption, fin 2025, de la Stratégie Familles 2026-2030 portée par le Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer, il est nécessaire de nommer un référent qui puisse relayer les informations entre la commune et l'agglomération, identifier et transmettre les besoins locaux à l'agglomération, participer aux instances (réunion et groupe de travail) et servir d'interlocuteur privilégié pour toute question relative à la Stratégie Familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

par « 14 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de désigner Anne ROBERT référent Stratégie Familles 2026-2030.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Philippe HELLO

La secrétaire de séance
Sophie LABBÉ

MAIRIE DE NOYAL Côtes d'Armor

Délibération certifiée publiée le 13-07-2026 - transmise en Préfecture le 13-07-2026

Philippe HELLO, Maire